

Éléments pour une intervention de la délégation française au CD-M-42 du 17 juin 2014

Monsieur le président,

La France souscrit pleinement à la déclaration faite par la Grèce au nom de l'Union Européenne.

Près d'un mois s'est écoulé depuis la précédente réunion de ce Conseil. Hélas ! Aucun progrès n'a été réalisé.

L'évacuation des produits chimiques à détruire hors de Syrie n'a pas progressé depuis le 24 avril. Alors que la communauté internationale a mis en œuvre tous les moyens nécessaires, il est inacceptable que les autorités syriennes continuent à retarder l'évacuation de la sorte, au mépris de toutes les dates-butoirs agréées. Au-delà de son impact négatif sur les opérations de destruction et de la charge financière importante qu'il fait peser sur la communauté internationale, le non-respect prévu de la date du 30 juin démontre une fois de plus l'absence de crédibilité du régime syrien vis-à-vis de ses engagements internationaux.

De la même manière, aucune avancée n'a pu être constatée sur la destruction des sites de production. La France souhaite qu'une solution soit trouvée afin d'engager sans plus de retard, la destruction des douze sites. Or, les autorités syriennes n'ont pas fourni de réponse sur ce dossier.

Monsieur le président,

Nous condamnons fermement l'attaque du 27 mai commise contre les membres de la mission d'établissement des faits quant aux allégations d'emploi de gaz de chlore en Syrie. Le rapport du directeur général confirme qu'il y a bien eu emploi. Nous condamnons tout usage d'armes chimiques et encourageons l'OIAC à poursuivre son enquête en Syrie, dès que les conditions le permettront.

Je rappelle également que c'est au régime syrien que revient la responsabilité de lever les incertitudes qui subsistent sur l'exhaustivité et la précision de sa déclaration. A cet égard, nous saluons le travail mené par le Secrétariat technique, avec lequel la Syrie doit pleinement coopérer. C'est au régime syrien que revient la responsabilité de restaurer la confiance de la communauté internationale, afin que celle-ci puisse obtenir la certitude que l'ensemble du programme a bien été démantelé.

Il est indispensable que le rapport de la présente session reflète pleinement ces préoccupations.

Je vous remercie.